

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sarreguemines, le 1^{er} octobre 2026

Comité de coopération transfrontalière (CCT) : Agir ensemble pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les régions frontalières de la France et de l'Allemagne

Le Comité de coopération transfrontalière (CCT) franco-allemand s'est réuni le 1^{er} octobre à l'hôtel de Ville de Sarreguemines. Le CCT joue un rôle clé pour l'intégration européenne dans la région frontalière et la mise en œuvre du traité d'Aix-la-Chapelle au service de la population des deux pays.

Cette seconde session de l'année 2026 a été présidée par Samuel Bouju, secrétaire général pour les affaires régionales et européennes, représentant Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet de la région Grand Est, et David LINDEMANN, secrétaire d'État aux Affaires européennes de Sarre. Le comité a été honoré par la participation de la ministre-présidente de Sarre, Anke REHLINGER, en sa qualité de Plénipotentiaire des Länder pour la coopération éducative et culturelle avec la France.

Le préfet de la région Grand Est s'est réjoui de cette première séance dans un Eurodistrict et a souligné que, *« ce qui réunit les membres du CCT est l'ambition commune de mettre en œuvre des actions concrètes pour améliorer le quotidien des habitants des régions frontalières, conformément aux orientations fixées par le conseil de ministre franco-allemand (CMFA) qui s'est tenue le 17 juillet 2026 à Brühl en Allemagne. Grâce aux projets tels que ceux en faveur de la formation professionnelle transfrontalière ou de l'accès aux soins, nous apportons une contribution essentielle au renforcement des relations franco-allemandes et à l'intégration européenne au bénéfice des citoyens de notre bassin de vie commun. »*

Confirmant cet objectif commun, le secrétaire d'État aux Affaires européennes de Sarre a déclaré : *« La coopération transfrontalière démontre toute sa valeur lorsqu'elle facilite réellement le quotidien des citoyens. C'est précisément dans ce but que nous travaillons au sein du CCT : en matière d'accès aux soins de santé, d'offres éducatives transfrontalières et de règles qui doivent fonctionner des deux côtés de la frontière. Avec les délibérations adoptées aujourd'hui, nous avançons sur ces questions très concrètes. »*

Dans son intervention, Mme REHLINGER n'a pas seulement présenté son bilan en tant que Plénipotentiaire, mais a aussi évoqué la « Stratégie France + » de la Sarre : *« La coopération transfrontalière avec nos voisins français fait partie du quotidien de la Sarre. Avec notre Stratégie France, nous souhaitons renforcer le multilinguisme et les compétences interculturelles et faciliter les échanges et la mobilité au-delà des frontières, en particulier pour les jeunes. Nous voulons ainsi mieux exploiter les opportunités offertes par notre situation particulière et continuer à renforcer le rôle de la Sarre en tant que trait d'union entre la France et l'Allemagne. »*

Parmi les points à l'ordre du jour, le CCT a adopté les délibérations suivantes :

- Recommandation relative aux études en alternance pour développer l'apprentissage transfrontalier dans le domaine de l'enseignement supérieur

- Résolution relative au corridor sanitaire pour faciliter l'accès transfrontalier aux soins
- Résolution relative à l'analyse d'impact transfrontalier pour prévenir l'émergence de conflits de normes entre les deux pays.

Par ailleurs, les membres du CCT ont présenté les progrès réalisés concernant la mise en œuvre de l'accord de Lauterbourg relatif à l'apprentissage transfrontalier. En ce qui concerne les procédures de détachement, l'accord conclu au niveau de l'Union européenne visant à simplifier les règles en matière de coordination des systèmes de sécurité sociale fait écho aux travaux menés jusqu'à présent par le CCT. Concrètement, à l'avenir, l'attestation A1 ne sera plus nécessaire pour les détachements de courte durée (jusqu'à trois jours) et pour les voyages d'affaires.

Contact presse

Préfecture de la région Grand Est
Communication régionale

☎ 06 75 09 29 81

✉ communication-pref@grand-est.gouv.fr

Préfecture de la région Grand Est
www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)

Pressekontakt

Pressestelle der Staatskanzlei
Telefon: 0681/501-1126

Mail: medien@staatskanzlei.saarland.de

Internet: www.saarland.de X: @saarland_de
Facebook: www.facebook.com/saarland.de Instagram: @saarland_de
LinkedIn: @saarland
Youtube: @Saarlandkanal
